Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-27_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11

Ouverture de ce point à l'ordre du jour :
Présents : 8
Votants : 10
Pouvoirs : 2

Date de la convocation :
3 Mars 2026

Date d'affichage
3 Mars 2026

Vote : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 10 Mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **3 Mars 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Florence GELOIN, Loïc CARRÉ Adjoints, David GILBERT, Christèle HARDY, Pierrick BARON, Guillaume LALOE, David GILBERT, Maëlig LE DU, conseillers.

Etaient absents excusés :, Catherine DOMAGNÉ a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Loïc CARRÉ

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 27/2026 : **INVESTISSEMENTS 2026**

Quelques précisions sur les projets d'investissements 2026 :

MAIRIE
- Cosoluce : 1 405,37 € TTC
- Vidéo promotionnelle communale : 4 300,00 € TTC (projet)
- Ecran tactile polyvalent : 8 053,00 € TTC (projet)
- Porte d'entrée (ancienne Mairie) : 5 000,00 € TTC (projet)
- Revoyure Site internet : 4 998.00 € TTC + Abt (projet)

SERVICE TECHNIQUE
- Contener de rangement : 2 800,00 € TTC (projet)

EGLISE
- Alarme Eglise : 4 044,00 € TTC (projet)

SDE 35 / RAR
- SDE terrain football synthétique: 72 000 € + 16 555,44 € TTC /RAR
- IRVE (69/2024 et 81/2024) : Borne gratuite
- SDE (Delib 132/2025 du 06/11) : Extension de réseau la veillerie 4 500,00 € /RAR
- SDE (Délib 78/2025 du 10/06/2025) : 3 607,95 € /RAR
- SDE (Délib 78/2025 du 10/06/2025) : 7 937,02 € /RAR

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-27_2026-DE

VOIRIE (SVFN)

- Syndicat de voirie (SVFN) : Aménagement pont – pavés et tapis enrobé : 4 218,80 € TTC
- Syndicat de voirie (SVFN) : Modernisation tricouche – le clos chérinel : 6 495,00 € TTC
- Syndicat de voirie (SVFN) : Réfection Patte d'oie – Tapis enrobé carrefour RD22/Beauséjour : 15 726,00 € TTC
- Syndicat de voirie (SVFN) : Main courante – Création allée + surlargeur tribune Complexe sportif : 7 122,24 € TTC
- Syndicat de voirie (SVFN) : Création d'un parking complexe sportif: 19 626,00 € TTC
- Syndicat de voirie (SVFN) : Aménagement accès WC –vestiaires complexe sportif: 6 192,00 € TTC

SUBVENTION d'EQUIPEMENT

- Versée à l'association Ô Grain d'Selle : 3 800,00 € TTC
- Versée au Football : 2 757,60 € TTC

SALLE DES FETES LANCELOT

- SAS Tables et chaises : Devis Delatouche : 1 258,59 € TTC

SELL'PARC

- Etude sur le renforcement de l'offre : 2 400,00 € TTC (projet)

6 LE BOURG

- Etude de requalification : 18 000,00 € TTC (projet)

21 LE BOURG Maison de Louise et Gaston

- Cuisine professionnelle : 3 353,76 € TTC RAR
- Toiture du four : 11 511,65 € TTC
- Barrière croix Saint André : 537,60 € TTC

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE

- *SPORT INITIATIVES : MO Terrain : 25 200,00 € TTC (des mandatements sont déjà enregistrés 2024)*
- *CSPS (59/2024) : 1 713,60 € TTC*
- *CT (60/2024) : 13 162,80 € TTC*
- *Etude sols G2AVP PRO (61/2024) : 14 520,00 € TTC*
- *Sem Orchestr'Am : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage à provisionner*
- *Marché Travaux Terrain : 1 154 153,16 € TTC (des mandatements sont déjà enregistrés 2024)*

Pour 2026, c'est le solde de ce marché (111 035,20 € TTC) RAR

- Mise en place extincteurs : 600,00 € TTC (projet)

- Buts de foot amovibles : 7 302,24 € TTC (1 pour Foot A11, 1 pour Foot A8) (projet)

CREATION D'UN CLUBHOUSE ET DES VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF

- *SPORT INITIATIVES : MO Clubhouse et vestiaires : 34 800,00 € TTC*
- *CT (28/2025)°: 4 860,00 € TTC*
- *Sem Orchestr'Am : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage à provisionner*
- *Marché Clubhouse et vestiaires : 362 281,20€ TTC*

Pour 2026, c'est le solde ce marché (193 952,00 € TTC) RAR

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-27_2026-DE

PATRIMOINE

- Panneaux d'indications: 10 000,00 € TTC (projet)
- Œuvre d'art : 20 000,00 € TTC (projet)

ACHAT TERRAIN

Délibération 15/2024 : Parcelle ZE 203
Délibération 125/2024 : Echange Parcelle ZA 248p / voie communale VC 41 / 60 €
Délibération 128/2025 : Achat terrain ZE 110 / 1 351.00 € hors frais de Notaire

Le Conseil Municipal **VOTE**, à la majorité des présents **(dont 2 pouvoirs) ; Contre : Néant ; Abstention : Néant) :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des présents (Pour : 10 (dont 2 pouvoirs) ; Contre : Néant ; Abstention : Néant) :

- **APPROUVE** les investissements 2026,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN